

Sources possibles pour les notices biographiques du Dictionnaire du patronat

Même si ce dictionnaire critique n'est pas un dictionnaire prosopographique sur le modèle des *Patrons du Second Empire*, des informations biographiques précises doivent, dans la mesure du possible, être fournies sur les origines sociales, la formation, les étapes de la carrière professionnelle (en entreprise, mais aussi éventuellement dans l'administration), les principaux mandats d'administrateurs de société, les fonctions syndicales, consulaires, politiques ou associatives exercées, les décorations obtenues, etc. par les intéressés. Les principales sources imprimées, électroniques ou archivistiques recensées ici peuvent être utilisées à cette fin, dans des proportions bien sûr variables selon la génération d'appartenance.

I^{ère} partie : SOURCES IMPRIMÉES

1) Les Archives biographiques françaises

La quasi-totalité des annuaires et dictionnaires biographiques français existants sont regroupés par fusion dans un ordre alphabétique unique dans les séries de microfiches des *Archives biographiques françaises (ABF)*, Londres / Munich, KG Saur. Un index alphabétique sous la forme de plusieurs volumes papier permet de repérer l'existence d'une biographie dans l'une des trois séries successives de microfiches publiées successivement :

1^{ère} série : Fusion de 181 des plus importants ouvrages de référence biographiques français publiés de 1647 à 1919 (cf. liste document 1 joint), 143 000 personnes, 1988-1991, 1065 microfiches ;

2^e série : Fusion de 188 ouvrages de référence biographiques français publiés de 1841 à 1990 (cf. liste document 2 joint), 175 000 personnes, 1993-1996, 664 microfiches ;

3^e série : Fusion de 246 ouvrages de référence biographiques publiés de 1970 à 1999 (cf. liste document 3 joint), 145 000 personnes, 2001-2002, 466 microfiches.

Ces collections de microfiches sont disponibles à :

- BNF : salles I, X rez-de-jardin à Tolbiac et salle de références à Richelieu.
- quelques autres bibliothèques parisiennes d'après Sudoc (Sainte-Geneviève, EPHE, Institut de France, Sorbonne Centrale, BU Paris 8 pour les 1^{ère} et 2^e séries seulement)
- à la BIU-LSH à Lyon (3^e série seulement).

Un accès en ligne est possible (ainsi que pour l'ensemble des autres collections biographiques nationales éditées par Saur) sur le site <http://www.saur.de/wbis-online>, mais il implique un abonnement très onéreux qui d'après Sudoc n'a été acquis pour l'instant que par la bibliothèque électronique de l'université Paris IV en France : <http://db.saur.de/WBIS/autologin?user=paris4>, et qui implique d'avoir un code d'accès.

2) Autres ouvrages biographiques

La consultation séparée de nombreux annuaires biographiques comme les *Qui-est-ce ?* (1934), *Qui êtes-vous ?* (éd. 1924), *Dictionnaire national des contemporains* (1936), *Nouveau dictionnaire national des contemporains* (1961-1968), les dictionnaires des parlementaires de la III^e République, etc. est rendue inutile par les ABF.

Il existe cependant quelques lacunes, en particulier :

Qui êtes-vous ? Annuaire des contemporains, éd. 1908, non reproduite.

Who's who in France. Recueil de notices biographiques, Paris, Éditions Jacques Laffite, 1^{ère} éd. 1953/1954 et suivantes (40 éditions parues jusqu'en 2009).

Seule une édition ancienne (4^e éd., 1959-1960) est intégrée dans la 2^e série des ABF. Il n'existe pas de répertoires systématiques de l'ensemble des notices pour les différentes éditions, les intéressés en sortant par leur décès ou, dans la période récente, lorsqu'ils n'ont plus d'activité significative. Le site internet du Who's who (<http://www.whoswho.fr/>) permet une consultation payante à la notice, mais il ne répertorie que des notices des éditions récentes.

Les notices du Who's who, qui, même si elles sont en principe validées par les intéressés, peuvent comporter certaines erreurs, restent, pour la période récente, une source incontournable indiquant notamment généralement l'ascendance familiale, la formation secondaire et supérieure (à utiliser avec prudence cependant, certains se réclamant d'une institution sans en avoir parfois le diplôme...), les différentes étapes de la carrière professionnelle, les principaux mandats d'administrateurs de société, les principales fonctions dans les syndicats patronaux ou divers autres organismes, etc.

L'ensemble des éditions du *Who's who* se trouvent en accès direct à la salle de références X de la BNF à Tolbiac.

Michel PRÉVOST, Jean-Charles ROMAN d'AMAT, Henri TRIBOUT De MOREMBERT (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey & Ané, 1932 (fascicule 1, Aage-) à 2007 (fascicule 117, Lecompte-Boinet à Lefèbre).

Les notices sont bien recensées par Saur, pour les fascicules parus jusqu'en 1999 du moins, mais leur contenu n'a pas pu, faute d'autorisation de l'éditeur, être reproduit sur les microfiches des ABF. La consultation de l'index des ABF permet cependant de repérer l'existence d'une notice sauf donc pour les derniers fascicules parus concernant la lettre L.

Service des archives de l'Assemblée nationale (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les parlementaires français de 1940 à 1958*, Paris, La Documentation française, 5 volumes parus, t. 1 (A), 1988 à 5 (L-O), 2005.

NB : l'ensemble des volumes des dictionnaires des parlementaires français pour les III^e (2 séries) et IV^e républiques, y compris pour celle-ci les lettres P à Z non encore publiées, sont consultables en ligne sur le site de l'Assemblée nationale <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/index.asp>).

Quelques autres dictionnaires biographiques pouvant concerner des patrons étudiés récemment parus sont également absents des ABF, par exemple :

Les Patrons du Second Empire (dir. Dominique Barjot) : les quatre premiers volumes sont dans les ABF mais pas les autres derniers parus depuis 1999 aux éditions Picard / Cénomane Marseille (1999, Roland CATY, Éliane RICHARD et Pierre ÉCHINARD) ;

Bordeaux et la Gironde (1999, Hubert BONIN *et al.*) ;

Banquiers et financiers parisiens (2002, N. STOSKOPF) ;

Champagne-Ardenne (2006, dir. Gracia DOREL-FERRÉ et Denis McKEE) ;

Lyon et le Lyonnais (2007, Pierre CAYEZ et Serge CHASSAGNE) ;

Picardie (2007, dir. Jean-Marie WISCART).

Ainsi que le volume précédé sur le Nord (dir. Frédéric Barbier) paru en 1989 dans une autre collection chez Droz.

Il n'existe pas de répertoire général des notices parues dans les 11 volumes.

L'ouvrage de Danièle FRABOULET, *Quand les patrons s'organisent : stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières, 1901-1950*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007, comporte une très riche annexe biographique de nombreux responsables de syndicats de la métallurgie sous la forme d'un CD-Rom.

Roland DRAGO, Jean IMBERT, François MONNIER, Jean TULARD (dir.), *Dictionnaire biographique des membres du Conseil d'État, 1799-2002*, Paris, Fayard, 2004.

Dictionnaire biographique des magistrats de la Cour des comptes 1807-2007, Paris, La Documentation française, 2007.

3) Les listes mondaines

Elles ne comportent pas de notices biographiques, mais, outre le fait que la présence ou l'absence dans ces listes constitue un indicateur en soi, elles permettent de préciser des liens familiaux et de connaître notamment les décorations obtenues et les appartenances à des clubs ou cercles mondains.

Annuaire des châteaux et des villégiatures, Paris, La Fare, éd. 1887/1888 à 1937.

Tout-Paris. Annuaire de la société parisienne, Paris, La Fare, 1886 à 1939.

Bottin mondain, Paris, Didot-Bottin, éd. 1903 et suiv.

Tout-Lyon. Annuaire de la haute société de la région lyonnaise, Lyon, Tout Lyon, 1^{ère} éd. 1902 et suiv.

4) Généalogies familiales

André DELAVENNE (dir.), *Recueil généalogique de la bourgeoisie ancienne*, Paris, SGAF, 1954, 2 vol. (précieux pour ces généalogies très complètes de familles des affaires pour la fin du XIX^e ou la première moitié du XX^e siècle).

(NB : le livre Henry COSTON (dir.), *Dictionnaire des dynasties bourgeoises et du monde des affaires*, Paris, A. Moreau, 1975 est intégré aux ABF, 2^e série ; à utiliser avec prudence bien sûr en raison des orientations politiques nauséabondes de l'auteur).

5) Brochures ou recueils nécrologiques

Il existe souvent pour des personnalités décédées dans la première moitié du XX^e siècle des brochures ou recueils publiés notamment à l'occasion de leur décès, rassemblant des discours prononcés lors de leurs obsèques ou divers hommages. Une consultation du catalogue collectif de France en mettant le nom de l'intéressé à la fois en auteur et en titre permet d'en réparer l'existence dans une bibliothèque française inventoriée, notamment à la BNF.

<http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/servlet/LoginServlet>

6) Les annuaires de sociétés

Les annuaires de sociétés sont très utiles pour connaître les mandats d'administrateurs d'une personne à une date donnée. Attention ! il ne recense généralement que les mandats dans des sociétés au capital ouvert à des actionnaires extérieurs (cotées ou dont les titres sont négociés hors cote).

Annuaire Chaix. Les principales sociétés par actions, Paris, Imprimerie Chaix, éd. 1892-1974.

Annuaire Desfossés : valeurs cotées en banque à la Bourse de Paris, Paris, E. Desfossés et Fabre Frères, éd. 1907-1949, devient (1951) *Annuaire Desfossés, SEF : emprunts, banques, banquiers, établissements financiers de France et des colonies, administrateurs et directeurs*

généraux des sociétés anonymes, commissaires agréés, réglementation et législation des sociétés, Paris, Cote Desfossés/Société d'éditions économiques et financières, éd. 1951-1981.
Annuaire SEF, Paris, Société d'éditions économiques et financières, éd. 1942-1949 (le plus complet ; sous l'Occupation, comporte aussi le répertoire de tous les comités d'organisation avec leurs responsables).

Annuaire des sociétés et des administrateurs, DAFSA, éd. 1981-1992, devenu *Annuaire DAFSA des administrateurs*, éd. 1992-1993, puis *DAFSA des administrateurs*, éd. 1994-2003. Ces annuaires sont consultables en collections complètes à la BNF. Il existe aussi des collections du *Chaix* aux Archives historiques du Crédit agricole et aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix.

NB : il ne semble plus exister aujourd'hui d'annuaires papiers, la recherche ne peut se faire que sur des sites payants.

7) Annuaires des syndicats patronaux

Les syndicats patronaux et professionnels nationaux sont recensés, avec le nom de leurs dirigeants, dans les éditions successives des annuaires de la CGPF, du CNPF et du MEDEF : *CGPF. Annuaire* (éd. 1937/1938 et 1939 à la BNF, 8° V 53852, en microfiches pour le 1^{er}).

Annuaire général du patronat français, CNPF, éd. 1951-1952 et 1955 (BNF : 4-R-6928)

CNPF. Annuaire, éd. 1957-1963 (BNF : 4- R- 8233).

Annuaire officiel. Conseil national du patronat français, éd. 1965/1966-1998 (BNF : 4- R- 8233).

Annuaire officiel / Mouvement des entreprises de France, éd. 1998-2005 (BNF : 2003-33715)

L'Annuaire du MEDEF, éd. 2006 (BNF : 2006-119097).

II^e partie : SOURCES ÉLECTRONIQUES

1) « La famille polytechnicienne »

Cette base de données en ligne répertorie, à partir des registres matricules, l'ensemble des anciens élèves de l'École polytechnique des origines à nos jours. Pour ceux des promotions jusqu'en 1933, la fiche consultable permet d'obtenir notamment des informations sur la date et le lieu de naissance, la profession des parents à l'entrée de l'école, le rang de sortie et le corps d'appartenance. Des sources biographiques complémentaires sont parfois indiquées. Pour ceux des promotions ultérieures, on ne dispose que de l'année de promotion, des années de naissance et de décès et des éventuels liens familiaux avec d'autres polytechniciens.

<http://www.patrimoine.polytechnique.fr/archives.htm>

2) Centrale Histoire

L'association Centrale Histoire rassemble sur son site de la documentation sur les anciens élèves de l'École centrale des arts et manufactures de Paris. Elle fournit une base de données biographiques accessible en ligne constituée à partir d'un dépouillement en cours du *Bulletin de l'Association* puis dans la revue *Arts et Manufactures* et *Centraliens* des nécrologies et autres articles consacrés à des anciens élèves. S'y ajoutent les noms des anciens élèves pour lesquels, pour une raison ou une autre, un dossier a été ouvert au fonds ancien de la bibliothèque de l'École. À ce jour le dépouillement du Bulletin de l'Association publié à partir de 1862 et de la revue Arts et manufactures qui en prit la suite en 1951, en est à l'année 1973, à quelques exceptions près. Pour l'instant, seules les références sont en lignes, les articles doivent être consultés ou demandés à la bibliothèque de l'école (qui envoient des photocopies).

<http://www.centraliens.net/clubs/centrale-histoire/r-bios.html>

3) Annales des Mines

Le site des *Annales des Mines* comporte des notices biographiques, reproduisant divers documents imprimés (nécrologies notamment), d'ingénieurs du corps des mines (promotions 1768 à 1934) et d'ingénieurs civils des mines décédés des écoles de Paris, Saint-Étienne et Nancy.

<http://www.anales.org/archives>

4) Patrons de France (LARHRA)

Dans le cadre d'un contrat corpus ANR, le LARHRA (CNRS, Lyon) entreprend le dépouillement systématique et la mise en ligne de sources biographiques imprimées concernant les patrons. Dans un premier temps, le dépouillement porte sur les revues des associations d'anciens élèves des écoles d'ingénieur et de commerce qui comportent surtout des notices nécrologiques. Les documents sont reproduits et accessibles en format .pdf texte. Une base de données permet des interrogations sur différentes variables (noms, mais aussi entreprises, formations, etc.). Les premiers documents seront disponibles à partir de janvier 2009.

www.patronsdefrance.fr/

5) Encyclopédie Universalis

Elle est aujourd'hui accessible en ligne de manière payante, avec possibilité d'un essai gratuit pendant une semaine. Les notices des personnalités patronales suivantes évoquées dans le dictionnaire s'y trouvent actuellement :

BICH (M.), BOUCICAUT (A.), BOUSSAC (M.), BOUYGUES (F.), CITROËN (A.), DASSAULT (M.), DREYFUS (P.), ESSEL (A.), FAYOL (H.), FLOIRAT (S.), GERMAIN (H.), GINGEMBRE (L.), HARMEL (L.), LAGARDÈRE (J.-L.), MASSÉ (P.), PEUGEOT (P.), PROUVOST (J.), RENAULT (L.), RIBOUD (A.), SCHNEIDER (E.).

<http://www.universalis.fr/>

6) Wikipédia

L'encyclopédie en ligne gratuite est à peu près autant utilisée que critiquée... Elle comporte de nombreuses biographies patronales, facilement repérables par les moteurs de recherche, plus ou moins détaillées. Si elle ne constitue pas à elle seule une source fiable, elle permet de vérifier rapidement certaines informations et fournit souvent d'autres sources ignorées.

7) Généalogies privées

Il existe aujourd'hui de nombreuses généalogies familiales établies par des amateurs généralement disponibles librement sur le web. Les informations doivent bien sûr être recoupées, mais l'expérience montre qu'elles ne sont pas nécessairement moins fiables que d'autres sources classiques.

Le plus simple pour les trouver est de mettre deux ou trois noms de la famille sur un moteur de recherche (par exemple, le nom du patron et celui de sa mère ou de son épouse) et la généalogie apparaît alors généralement par les premiers résultats.

Voir, par exemple :

- pour Henry Darcy : <http://gw5.geneanet.org/index.php3?b=saorsel&lang=fr&m=NG&t=N&n=darcy&x=0&y=0>
- pour Eugène Schneider : <http://geneweb.inria.fr/roglo?lang=fr;i=1617726>

De manière générale, mettre le nom d'un patron dans un moteur de recherche permet souvent d'accéder à des documents ou à des références intéressants.

8) Bases de données du LARHRA

- responsables (directeurs, membres des commissions, etc.) des structures de l'économie dirigée de Vichy (comités d'organisation, sections de l'OCRPI) ;
- membres de grands corps de l'État (Mines, Ponts, Génie maritime, Poudres, Manufactures de l'État, Inspection des finances, promotions 1870 à 1940 en général) ;
- gérants et administrateurs des sociétés rhône-alpines ;
- établissements de plus de 50 salariés à partir d'un dépouillement national du fichier de l'OCRPI (Archives nationales, série F12 9422 à 9548), avec indications d'effectifs et de chiffres d'affaires, 1942-1949 ;

Ces bases de données ne sont pas pour l'instant accessibles en ligne ; des informations ou extraits peuvent être demandés à Hervé Joly, herve.joly@ish-lyon.cnrs.fr.

III^e partie : SOURCES D'ARCHIVES

1) Registres du commerce

Le registre du commerce, institué en France en 1920, est une source très utile pour identifier les gérants, administrateurs et fondés de pouvoir d'une entreprise, dater leurs fonctions et obtenir leur état civil (date et lieu de naissance). Il était tenu de 1920 à 1954 sous la forme de registres par les greffes des tribunaux de commerce (ou faisant tribunaux judiciaires faisant office de) qui sont aujourd'hui, en général, versés aux archives départementales et consultables librement. Leur utilisation s'avère cependant souvent difficile en raison d'une tenue confuse et d'un mauvais état de conservation ; voir Hervé JOLY, « Une source importante d'accès problématique pour l'historien : le premier registre du commerce (1920-1954) », *Entreprises et histoire*, n° 19, 1998, p. 159-164.

Depuis 1954, le registre est tenu sous la forme de dossiers généralement encore conservés par les greffes, mais dont une copie sans les pièces justificatives et donc, à ce titre, libre d'accès est conservée de manière centralisée par l'INPI à Paris (26 bis, rue de Saint Petersburg, 75008 PARIS, tel : 01 42 94 52 52, demander le service du greffe ; dossiers archivés à l'extérieur à commander à l'avance en donnant le numéro d'inscription au registre du commerce de la société).

2) Actes de naissance

Les dates, lieux de naissance et professions des parents sont souvent connus par d'autres (*Who's who* ou base de données des polytechniciens), mais, dans certains cas, l'accès à l'acte de naissance reste indispensable. Il fournit en outre souvent, avec la mention des témoins, des indications sur la profession d'autres membres de la famille de l'enfant (oncle, grand-père, etc.). Depuis la loi de juillet 2008, ils sont en principe accessibles librement 75 ans (et non plus 100 ans) après la naissance, que la personne soit décédée ou non. La version conservée par les mairies comporte pour notre période des mentions marginales utiles (mariage et décès). Si l'on a la date de naissance, une copie de l'acte peut être demandée par courrier aux services d'état civil (qui transmettent éventuellement dans les grandes villes aux archives municipales) en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse, sauf à Paris où il faut faire la recherche soi-même – de préférence en connaissant l'arrondissement... – aux archives de Paris (bd Serrurier).

Il faut noter que les versions conservées dans les préfectures (généralement sans mentions marginales) sont de plus en plus souvent mises en ligne par les archives départementales. Vous en trouverez la liste à jour sur le site

<http://www.geneadeb.fr/>

Actuellement, c'est le cas pour 39 départements, dont 2 cas (selon une dérive inquiétante...) où le service serait payant, au moins de manière partielle (pour certaines années). À Paris, elle est prévue au printemps 2009, la consultation s'effectuant déjà depuis septembre 2008 par mode numérique et non plus par microfilms en salle.

Des archives municipales comme celles de Rennes commencent également à le faire pour leur version.

3) Dossiers individuels de membres des grands corps de l'État

Les dossiers individuels des ingénieurs des corps des Mines et des Ponts et Chaussées constituent une source très riche, surtout pour les générations les plus anciennes. Ils comportent des informations sur les ressources familiales (dossiers de bourse à l'entrée à l'École polytechnique), la scolarité à Polytechnique et dans les écoles d'application, l'alliance contractée (obligation d'informer l'administration sur la qualité de la future épouse et de sa famille), les étapes successives de la carrière administrative (avec des appréciations annuelles des supérieurs), les rémunérations reçues, les conditions des éventuels détachements, congés ou démissions pour une rejoindre une entreprise, l'appréciation portée par l'administration sur cette activité, etc.

Accessibles auparavant sans dérogation 120 ans après la naissance, les dossiers deviennent maintenant libres d'accès 50 ans après la dernière pièce, ce qui devrait en principe être plus favorable, sous réserve d'un examen nécessaire par les archivistes, le dernier lien avec l'administration pouvant être tardif (liquidation de la retraite).

Les dossiers sont conservés :

- au CHAN (Centre historique des Archives nationales, Paris) pour les générations les plus anciennes dans la série F14 (ministère des Travaux publics) :

F 14 2712 à 2740², 11409 à 11420, 11623 à 11637, 12566, 19465 à 19469, 19603 à 19608, 19786 à 19790, 20400 à 20406, 20693 à 20699 pour les ingénieurs des mines (indiqué : « nés avant 1910 » ; en fait, à condition que le dossier ait été clos rapidement ; beaucoup des ingénieurs nés à partir des années 1880 n'y sont pas).

F 14 2152 à 2341, 11062 à 11066, 11459 à 11622, 12565 pour le corps des Ponts (dossiers clos en 1932 environ).

Les deux inventaires avec liste alphabétique nominative des dossiers sont disponibles en ligne sur le site <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/index.html>.

et au CAC (Centre des archives contemporaines, Fontainebleau) pour les promotions ultérieures (fonds 19771390 pour le corps des Mines, 19800017 pour le corps des Ponts). Il n'existe pas d'inventaire nominatif disponible, il faut faire la demande au CAC.

NB : La base Quidam qui a pour objet le recensement électronique de dossiers à caractère nominatif conservés au CHAN recense notamment l'ensemble des dossiers personnels de fonctionnaires de carrière. Elle est consultable dans sa version intégrale pour l'instant seulement sur place.

Les dossiers individuels des inspecteurs des Finances sont à consulter au Centre des archives économiques et financières à Savigny-le-Temple. Il n'existe pas d'inventaire disponible en ligne.

4) Fichier des administrateurs de sociétés, Archives historiques de Crédit agricole SA

Fichier alphabétique microfilmé (179 bobines) des administrateurs de différentes sociétés, couvrant la période des années 1920 aux années 1970. Chaque fiche donne le nom et l'adresse de l'administrateur, ses mandats (avec mention de la date d'élection au conseil et la source d'information).

Fonds Crédit lyonnais, cote 9 mi.

5) Dossiers de la Banque de France

Dossiers biographiques, constitués surtout d'articles de presse, pour les régents et autres membres des conseils.

6) Dossiers des chambres de commerce

Dossiers personnels (discours, portraits, articles de presse) des membres (dirigeants, présidents en particulier) facilement accessibles dans les chambres disposant de services d'archives historiques (Paris, Lyon, Marseille, etc.).

7) Dossiers de Légion d'honneur

Les archives concernant la Légion d'honneur se décomposent en trois types de fonds :

- dossiers des légionnaires de la Grande Chancellerie, qui comprennent notamment des états de service très détaillés établis par les intéressés eux-mêmes, à l'occasion de chaque grade (avec notamment les étapes successives de la carrière et les fonctions professionnelles ou honorifiques exercées). Les dossiers des légionnaires décédés avant 1954 sont conservés au CHAN à Paris. Ils sont répertoriés sur la base Léonore accessible en ligne (<http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/leonore.htm>). Une campagne de numérisation en cours permet déjà de consulter en ligne sur le même site l'intégralité des dossiers des titulaires dont le nom commence par les lettres A et B.

Les dossiers des légionnaires décédés entre 1954 et 1977 (et certains auparavant, principalement après 1930) sont conservés au CAC à Fontainebleau (cote 19800035). Il n'existe pas pour l'instant d'inventaire disponible (saisie en cours dans la base Léonore), il faut s'adresser à la

Grande Chancellerie de la Légion d'honneur,

1, rue de Solférino

75007 Paris.

Tél : 01-40-62-84-00.

- dossiers de propositions des différents ministères qui complètent les précédents, et comportent notamment des appréciations politiques sur les candidats. Ceux du ministère du Commerce et de l'Industrie qui nous intéressent particulièrement sont conservés au CHAN dans la série F12 :

F12 5080-5083 et 8492-8500 : Ministère du Commerce : dossiers de proposition pour la Légion d'honneur (début XIX^e s.-env. 1939). Un répertoire alphabétique (sous la forme d'un fichier reproduit en 6 volumes) est disponible dans la salle des inventaires (Inv. F12/6-11), sous réserve que la mention souvent des seuls noms de famille ne permet pas d'identifier avec certitude les personnes. Il est en cours de remplacement par un répertoire-index présidant l'identité biographique de la personne et le contenu du fonds dont seule la lettre A (69 p.) est disponible pour l'instant (consultable en ligne sur le site <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/index.html>).

F12 5314-5320, 5332-5336, 6635-6670. Distinctions honorifiques décernées à l'occasion des expositions internationales ou universelles (1849-1923). Un répertoire méthodique complet est disponible sur le même site.

Les dossiers de propositions du ministère de l'Économie et des Finances sont consultables au CAEF à Savigny-le-Temple.

- dossiers préfectoraux d'instruction des candidatures (contiennent des lettres de soutien aux candidats, l'avis du préfet, etc.) : consultables dans les archives départementales du département de résidence de l'intéressé.

8) Dossiers de l'épuration à la Libération

L'épuration à la Libération se décompose en deux types de fonds :

- archives de l'épuration professionnelle :

Commission nationale interprofessionnelle de l'épuration (CNIE), dossiers classés par branches conservés au CHAN, F12 9549 à 9647, inventaire nominatif (entreprises et éventuellement personnes) disponible en salle des inventaires seulement recopié dans le document 4 ci-joint (à ne pas diffuser publiquement svp).

Comités régionaux interprofessionnels d'épuration (CRIE) dans chaque siège de commissariat régional de la République, conservés en principe dans les archives départementales de ce siège, voir le tableau synthétique des fonds dans Hervé Joly, « Les archives de l'épuration professionnelle dans les entreprises », in du même (éd.), *Faire l'histoire des entreprises sous l'Occupation. Les acteurs économiques et leurs archives*, Paris, Éditions du CTHS, 2004, p. 147-185.

- archives de l'épuration judiciaire : les archives des dossiers d'instruction et d'audiences éventuelles en cour de justice ou en chambre civique sont conservées dans les archives départementales correspondances, sauf pour la Seine où ils sont conservés au CHAN (séries Z5 et Z6, en cours de classement, demander à la section du XX^e siècle s'il existe un dossier au nom d'une personne). NB : les dossiers d'instruction ouverts ayant débouché sur des non-lieux sont très nombreux pour les patrons, et souvent ignorés des historiens en l'absence de débouché public.

9) Dossiers de police

Les dossiers de la Direction centrale des renseignements généraux (dossiers individuels de personnalités du monde économique) et dans une moindre mesure des dossiers versés par la Direction de la Surveillance du territoire (dossiers individuels sur la période de la Seconde Guerre mondiale qui peuvent parfois concerner des chefs d'entreprise) et de ceux versés par les fichiers centraux de police (judiciaire ou administrative) peuvent apporter des informations très intéressantes sur des personnalités patronales. Il faut faire la demande par nom de personne ou d'entreprise et prévoir un délai pour l'obtention souvent nécessaire pour la période récente d'une dérogation.

Voir toutes les précisions sur le site de la mission des Archives nationales au ministère de l'Intérieur, et notamment le bilan en ligne des versements relatifs aux personnalités politiques, syndicales, artistiques et personnes privées.

http://www.interieur.gouv.fr/misill/sections/a_1_interieur/le_ministere/organigramme/man/etat-thematique-fonds/personnalites/view

10) Déclarations de succession

Les déclarations de succession sont une source très intéressante pour connaître le montant et la répartition des fortunes au décès, et notamment, pour les patrons, l'état précis de leur portefeuille mobilier et des rémunérations (salaires, tantièmes et jetons de présence) reçues (répertoriées du 1^{er} janvier à la date du décès). Les archives de l'enregistrement, qui contiennent les déclarations de succession, étaient d'après la loi de 1979 consultables

librement seulement après un délai de 100 ans, ce qui présente peu d'intérêt pour un dictionnaire portant sur des patrons actifs après 1880. Des dérogations pouvaient être obtenues, mais elles ne permettaient en principe de faire un usage nominatif des informations obtenues. La nouvelle loi du 16 juillet 2008 entraîne une réduction du délai, mais, dans l'attente d'une circulaire d'application annoncée pour l'automne, il existe pour l'instant une ambiguïté pour savoir si c'est le délai de 50 ans (protection de la vie privée) ou de 75 ans (par analogie avec les documents des notaires) qui s'appliquera. La première hypothèse élargirait largement les possibilités pour le XX^e siècle.

Les déclarations de succession sont conservées dans les fonds de l'enregistrement de la commune du domicile du défunt, et donc versés aux archives départementales correspondantes.

À Paris, domicile de nombreux patrons qui nous intéressent, les archives départementales ne disposent des déclarations que jusqu'en 1899. Les déclarations ultérieures, conservées par les services fiscaux, pouvaient jusqu'à il y a une douzaine d'années être consultées très librement (jusqu'aux années 1970...) dans des locaux place Saint-Sulpice. Les conditions depuis le transfert à Aubervilliers ne sont pas connues.

Hervé Joly, 9/11/2008.